



DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ORGANISATION D'UN SÉJOUR COLLECTIF

Année

Territoire

Dossier à adresser par mail selon votre territoire à :

*NORD
*SUD

territoire-nord@caf29.caf.fr
territoire-sud@caf29.caf.fr

La caisse d'Allocations familiales soutient l'organisation de séjours collectifs afin de favoriser et renforcer les liens sociaux et familiaux ainsi que la participation à la réalisation d'un projet dans le cadre d'un séjour collectif.

Pour ce faire, le court séjour collectif doit :

*- Être porté par un **centre social ou un équipement de la vie sociale** agréé par la Caf. Pour les zones non pourvues d'équipements de la vie sociale (centre social, EVS) le séjour collectif peut être porté par tout autre équipement associatif présent sur le secteur ou le CCAS.*

*- Veiller à ce que l'accompagnement, l'organisation et le déroulement favorisent le **renforcement des liens sociaux**.*

- Être construit collectivement avec les différents participants.

- Assurer la désignation d'un référent professionnel du dispositif. Selon les cas, il peut accompagner le séjour.

- Sont exclus de cette aide, les Accueils de Loisirs Sans Hébergement car bénéficiant du dispositif aide aux mini-séjours.

Pour un même porteur juridique, le montant total annuel des demandes ne pourra dépasser 2000 € par an et ne pourra être supérieur à 70 % du budget de l'action.

Si le porteur est le centre social, les dépenses seront affectées à l'activité.

Toute demande d'aide financière ne pourra être prise en considération que lorsqu'elle sera dûment complétée

***La demande doit parvenir à la Caf avant le début du séjour
et avant le 30 juin N***

PORTEUR DU PROJET

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville

Nom du (de la) président(e) :

N° Tél. Email :

- **Référent professionnel du projet :**

Nom Qualité

N° Tél.

- **Organisation du projet :**

Nombre de bénévoles : Nombre de professionnel(le)s

Qualité :

Fonction des professionnels dans le cadre du projet :

- **Dates et lieu du séjour :**

Nombre total de participants :

- dont nombre de familles :

dont nombre de personnes isolées :

- **Description du projet**

BUDGET PRÉVISIONNEL SÉJOUR COLLECTIF

Année

Dépenses (€)		Recettes (€)	
Location de véhicules		Participation des familles	
Assurances		Auto-financement	
Animations		participation de la structure	
Fournitures / Matériel		Subvention Caf	
Frais d'alimentation		Autres Subventions	
Frais d'hébergement			
Charges de personnel <small>(hors charges de personnel déjà prises en compte dans le calcul d'une prestation de service)</small>		Divers	
Valorisations (sauf bénévolat)		Valorisations (sauf bénévolat)	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

Subvention sollicitée auprès de la Caf :

Je soussigné(e), M/Mme [REDACTED] agissant en qualité de [REDACTED], certifie sur l'honneur, l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande.

A [REDACTED] Le [REDACTED]

CACHET ET SIGNATURE

PIECES JUSTIFICATIVES A TRANSMETTRE AU DOSSIER

Pièces justificatives relatives à la qualité du promoteur et/ou gestionnaire

ASSOCIATIONS-MUTUELLES-COMITÉS D'ENTREPRISE

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir si le bénéficiaire de la subvention est non connu Caf	Justificatif à fournir si le bénéficiaire de la subvention a déjà signé une convention avec la Caf dans les 2 dernières années
Existence légale	<ul style="list-style-type: none"> - Pour les associations : récépissé de déclaration en Préfecture (ou dernier récépissé de modification à jour) et sa publication au Journal officiel des associations et fondations d'entreprises (JOAFE) - Pour les Cse : procès-verbal des dernières élections constitutives - Pour les mutuelles : un certificat d'immatriculation portant mention du numéro d'identité visé par les dispositions de l'article R. 123-220 du code de commerce 	<u>Attestation de non-changement de situation</u>
	Numéro SIREN / SIRET pour l'entité bénéficiaire de la subvention	Attestation de non-changement de situation
	Attestation de vigilance Urssaf et/ou Msa valide de moins de 6 mois	Attestation de vigilance Urssaf et/ou Msa valide de moins de 6 mois
Vocation	Statuts datés et signés en vigueur	Attestation de non-changement de situation
Destinataire du paiement	Relevé d'identité bancaire, postal, IBAN ou caisse d'épargne du bénéficiaire de la subvention	Attestation de non-changement de situation
Capacité du contractant	Liste datée des membres du Conseil d'administration et du bureau de moins de 12 mois.	Liste datée des membres du conseil d'administration et du bureau de moins de 12 mois
Pérennité	<ul style="list-style-type: none"> - Compte de résultat N-1 relatifs à l'année précédent la demande (si l'association existait en N-1) - Dernier bilan comptable disponible ou N-1 (si l'association existait en N-1) 	<ul style="list-style-type: none"> - Compte de résultat N-1 relatifs à l'année précédent la demande (si l'association existait en N-1) - Dernier bilan comptable disponible ou N-1 (si l'association existait en N-1)

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES - ETABLISSEMENTS PUBLICS

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir si le bénéficiaire de la subvention est non connu Caf	Justificatif à fournir si le bénéficiaire de la subvention a déjà signé une convention avec la Caf dans les 2 dernières années
Existence légale	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêté préfectoral portant création d'un EPCI et détaillant le champ de compétence Ou - Arrêté ou décret de création de la personne morale 	<u>Attestation de non-changement de situation</u>
	Numéro SIREN / SIRET pour l'entité bénéficiaire de la subvention	Attestation de non-changement de situation
	Attestation de vigilance Urssaf et/ou Msa valide de moins de 6 mois	Attestation de vigilance Urssaf et/ou Msa valide de moins de 6 mois
Vocation	Statuts datés et signés en vigueur, pour les EPCI (détaillant les champs de compétence)	Attestation de non-changement de situation
Destinataire du paiement	Relevé d'identité bancaire, postal, IBAN du bénéficiaire de la subvention	Attestation de non-changement de situation